La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement

Fiche méthode

(Géographie 2nde · Thème 3 · Question spécifique sur la France)

La démarche : du sujet à la composition

1. J'analyse le sujet. Exemple : « Mobilités quotidiennes et transports en France : quels enjeux d'aménagement ? ». Les mobilités quotidiennes sont les déplacements réguliers (navettes, achats, loisirs de proximité) ; les transports, les réseaux et les modes qui les permettent. Le sujet porte sur la France métropolitaine et ultramarine, depuis la périurbanisation des années 1970.

2. Je problématise. En quoi les mobilités quotidiennes, permises par des réseaux inégaux, posent-elles des défis d'accessibilité, d'équité et de durabilité que l'aménagement cherche à relever ?

3. Je bâtis le plan. I. Des mobilités généralisées qui redessinent les territoires ; II. Des réseaux inégaux qui produisent des inégalités d'accès ; III. Aménager pour des mobilités plus justes et plus durables. Chaque idée porte un lieu, une date, un acteur et un chiffre.

Le réflexe — des déplacements partout, des réseaux inégaux, un aménagement qui doit relier sans exclure ni polluer.

Cas 1 · Classer une mobilité

Réflexe — motif, fréquence, distance, mode ; change-t-on de domicile ?

Exemple. Un étudiant de Limoges loue un studio à Bordeaux pour son master.

Il change de logement : mobilité résidentielle, vers une métropole universitaire. Ses retours du week-end seront, eux, des mobilités ponctuelles.

Attention — mobilité ≠ migration ; ne pas oublier loisirs, vacances, outre-mer.

Cas 2 · Décrire un réseau

Réflexe — forme, nœuds hiérarchisés, liaisons manquantes.

Exemple. Décrire les lignes aériennes intérieures.

Presque toutes partent d'Orly ou de Roissy vers les métropoles : une étoile autour d'un hub, peu de liaisons de province à province.

Attention — réseau ≠ maillage ; hub ≠ plateforme multimodale.

Cas 3 · Calculer un gain de temps

Réflexe — tout en minutes, gain = avant − après, puis gain ÷ avant.

Exemple. Une liaison passe de 3 h 00 à 2 h 15.

180 − 135 = 45 min ; 45 ÷ 180 = 0,25, soit 25 % de la durée initiale. Puis : qui est desservi, qui est seulement traversé ?

Attention — TGV ≠ LGV ; un gain en minutes n'est pas un gain en pourcentage.

Cas 4 · Mesurer l'enclavement

Réflexe — temps, coût, fréquence ; puis l'outil adapté.

Exemple. Un village de montagne est à 30 km d'une gare, mais à une heure de route.

Proche en kilomètres, loin en temps : il est enclavé. Une route élargie ou un car vers la gare améliorerait son accessibilité.

Attention — l'enclavement est relatif ; faible densité ≠ enclavement.

Cas 5 · Identifier les acteurs d'un projet

Réflexe — qui décide, qui finance, qui exploite, qui conteste ?

Exemple. Une ligne de car express relie une ville moyenne à la métropole régionale.

La région l'organise et la finance (autorité organisatrice), un transporteur privé la fait rouler (opérateur), les élus locaux la demandent.

Attention — autorité organisatrice ≠ opérateur ; LOTI (1982) ≠ LOM (2019).

Cas 6 · Juger une mesure de transition

Réflexe — ce qu'elle réduit, qui elle aide, qui elle pénalise, où elle convient.

Exemple. Une métropole réserve une voie de sa rocade au covoiturage.

Moins de voitures avec un seul occupant et des trajets plus rapides pour les périurbains qui partagent leur véhicule ; mais un contrôle difficile et peu d'effet pour qui roule seul faute de choix.

Attention — intermodalité ≠ multimodalité ; aucune infrastructure n'a d'effet automatique.

Les pièges

- Confondre mobilité et migration : ce chapitre porte sur les déplacements en France ; les migrations et le tourisme internationaux relèvent d'autres chapitres.
- Confondre le TGV (le train, qui circule aussi sur des lignes classiques) et la LGV (la voie nouvelle) ; confondre 1981 (mise en service) et 1983 (ligne achevée).
- Confondre la LOTI (1982, « droit au transport ») et la LOM (2019, « mobilité » et autorités organisatrices partout).
- Présenter l'enclavement comme définitif : il se mesure en temps d'accès et change avec les réseaux ; un espace traversé par une LGV peut rester enclavé.
- Oublier les outre-mer, l'échelle européenne, le fret et les réseaux numériques.
- Réciter le chapitre sur les LGV dans un sujet sur le quotidien, où la voiture, le TER, le bus et le vélo comptent bien plus que le TGV.
- Inventer un chiffre : donner un ordre de grandeur (« près de trois actifs sur quatre ») plutôt qu'un nombre faux.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).